

Pierre Enoc, poète genevois

Autor(en): **Reverdin, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **8 (1943-1946)**

Heft 4

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PIERRE ENOC, POÈTE GENEVOIS

par

Olivier REVERDIN

« Que pleust à Dieu que tant de bons esprits que je cognoy en France, au lieu de s'amuser à ces malheureuses inventions ou imitations de fantasies vaines et deshonestes (si on veut juger à la vérité) regardassent plustost à magnifier la bonté de ce grand Dieu, duquel ils ont receu tant de graces, qu'à flatter leurs idoles, c'est à dire, leurs seigneurs et leurs dames, qu'ils entretiennent en leurs vices par leurs fictions et flateries. A la vérité il leur seroit mieux séant de chanter un cantique à Dieu, que de Pétrarquiser un sonnet, et faire l'amoureux transi, digne d'avoir un chaperon à sonnettes ou de contrefaire ces fureurs poétiques à l'antique, pour distiler la gloire de ce monde, ou immortaliser cestuy-ci ou ceste-la. »

Dans la préface de son *Abraham sacrificiant*, paru en 1550, Théodore de Bèze condamne en ces termes la poésie païenne et souvent licencieuse de la Pléiade. Manifestement, il vise Du Bellay, qui venait alors de pétrarquiser dans son *Olive*, et Ronsard, en train de pindariser et de s'exalter dans ses *Odes*. A leurs œuvres profanes, il oppose sa tragédie, tout entière écrite à la gloire de Dieu.

Ainsi, la première réaction calviniste contre le paganisme de la Pléiade date de 1550. Au cours des années qui suivirent, Louis Des Masures publia ses tragédies saintes et Jacques Grévin les admirables sonnets de sa *Géloëdacrye*, chef-d'œuvre du lyrisme huguenot. La Réforme commençait à inspirer des poètes, à en arracher d'autres à l'influence du Vendômois.

En 1562 parurent coup sur coup les deux *Discours sur la misère de ce temps*. Ronsard y attaqua violemment les calvinistes. Ceux-ci ripostèrent. Ce fut la fameuse querelle des

Discours. Pour la première fois, les poètes huguenots s'unissaient en vue d'une action commune. Jacques Grévin, Florent Chrestien, Antoine La Roche-Chandieu, Bernard de Montméja, d'autres encore publièrent contre Ronsard une série de pamphlets et de libelles en vers ou en prose, lui reprochant non seulement ses passions politiques, mais le paganisme de son inspiration poétique.

Il ne s'agissait cependant en l'occurrence que d'une polémique. Les protestants ne pouvaient s'arrêter-là : à la poésie païenne de la Pléiade, il leur fallait opposer des œuvres d'inspiration chrétienne et réformée. C'est à quoi s'employa un gentilhomme français réfugié à Genève, Philippe de Pas, de la maison des marquis de Feuquières. Il rassembla les vers de onze poètes calvinistes. Simon Goulart, le 19 juillet 1574, demanda au Conseil l'autorisation de les publier. Celui-ci décida de soumettre les manuscrits à la Compagnie des pasteurs, qui n'éleva pas d'objections. Le 31 août, Philippe de Pas rédigea une épître dédicatoire à l'Electeur palatin Frédéric. L'ouvrage parut avant la fin de l'année chez Jacob Stœr, sous le titre de *Poesmes chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs*.

C'était la première manifestation d'une école poétique réformée, opposée à la Pléiade. Des hommes éminents, comme Théodore de Bèze et Joseph-Juste Scaliger, avaient accepté de collaborer au recueil. Parmi les poètes dont Philippe de Pas avait rassemblé les œuvres, les uns, comme Bernard de Montméja, Jean Tagaut et Jacques Grévin, n'étaient déjà plus de ce monde, tandis que d'autres commençaient à peine leur carrière. Le plus remarquable de ceux-ci est sans conteste Simon Goulart, dont les vers, curieusement méprisés par ses biographes, constituent un des témoins les plus vivants de la spiritualité réformée. Il faudra un jour leur rendre justice. Mais, aujourd'hui, c'est d'un autre collaborateur du recueil qu'il va être question : Pierre Enoc. Philippe de Pas a publié de lui une courte pièce liminaire, signée P. Enoc G. (Pierre Enoc Genevois) et un poème de 424 vers, signé L. M. (La Meschinière). Ce nom, dont le poète se servit à diverses reprises, est probablement celui d'une terre qu'il possédait.

* * *

Louis Enoch d'Issoudun en Berry, maître de grec et de latin, auteur de plusieurs grammaires grecques, principal du Collège de Rive en 1550, pasteur à la campagne puis en ville, était un des hommes les plus distingués de Genève. Après le départ de Théodore de Bèze pour la France, en 1561, il devait le remplacer dans ses fonctions de recteur de l'Académie, et même lui succéder en 1563. Il vivait dans la familiarité des réformateurs et de tout ce que le refuge français comptait d'hommes éminents par la naissance ou par le savoir. Calvin l'avait en grande estime.

En 1550, Pierre Viret présentait au baptême un fils de son ami Enoch, qu'en son honneur on prénomma Pierre. C'est notre poète.

A l'école de son père, Pierre Enoc (c'est ainsi qu'il orthographe son nom) se familiarisa avec les écrivains classiques, et acquit une remarquable connaissance de l'antiquité. Il lut aussi avec enthousiasme les poètes contemporains, Ronsard surtout, qu'il s'efforça d'imiter dans ses premiers vers. La littérature profane le fascinait.

La vie devait se montrer dure pour lui. A peine sorti de l'enfance, il perdit coup sur coup, durant les années 1570 et 1571, son père, sa mère, et sa sœur Jeanne, filleule de Calvin. Il restait seul au monde.

En 1572, sous le titre d'*Opuscules poétiques*, Enoc, âgé de 22 ans, publie son premier recueil. Sa personnalité apparaît déjà mûrie par la souffrance. Ses vers ne semblent pas d'un adolescent.

Les pièces liminaires et celles qu'il adresse à ses amis le montrent lié avec les hommes les plus distingués de la Genève d'alors : Théodore de Bèze, à qui son père l'avait confié en mourant, le poète Jacques Bienvenu, les médecins Jean-Antoine Sarasin de Lyon et Jean Sarasin de la Charité, le ministre Cop, l'humaniste Emile Portus, le poète rhénan Paul Mélisse, le musicien Claude Goudimel et Simon Goulart.

Les premiers vers d'Enoc se ressentent de son admiration pour les auteurs de l'antiquité et pour Ronsard. Goulart va jusqu'à lui demander, dans un sonnet liminaire, d'échanger sa « lyre grec-latine » contre le « violon sacré » de David ; et,

s'excusant « d'estre un rude censeur » de ses « plaisans labeurs », il l'exhorte à ne plus chanter dorénavant dans ses vers que la gloire du Très-haut.

Enoc a-t-il eu le temps de profiter de ces conseils avant de livrer son manuscrit à l'imprimeur ? C'est probable. En tout cas, bien que le sujet en soit le plus souvent profane et la forme ronsardienne, ses poèmes sont chrétiens par leur inspiration autant que par leur intention. C'est ce qui en fait l'originalité. Enoc chante ses espoirs, ses souffrances, ses amitiés, et, parfois, ses convictions religieuses. Ses *Opuscles* poétiques nous renseignent sur lui autant qu'une correspondance ou des mémoires. C'est un des recueils poétiques les plus personnels du XVI^e siècle.

Quand le poète chante sa douleur, ses vers touchent par leur naïve simplicité :

Et me voyant seulet, je ne vy qu'en langueur,
 Mon père j'ay perdu par une aspre pointure ¹ ;
 Et ma sœur par la peste, en sa grande verdure ;
 Puis ma mère, souffrant ceste mesme rigueur.

La maladie qui a emporté sa mère et sa sœur, Enoc en a été atteint lui aussi. Il la décrit avec des détails pris sur le vif dans deux sonnets *A son lict quand il estoit bien malade*. Dans un *Sonnet sur les mouschillons* ² volant de nuit qu'on appelle *cousins*, il raconte comment, un soir de fièvre, d'insaisissables moustiques l'ont persécuté au point de le rendre fou. Le sonnet est peut-être un peu gauche par sa forme, mais il évoque à merveille le lancinant bourdonnement des insectes et les gestes vains de l'aveugle chasseur !

Orphelin, sans famille aucune, Enoc se sent seul, absolument, depuis que son meilleur ami est allé poursuivre à Paris ses études. Il lui adresse une ode touchante de sensibilité et de sincère amitié :

¹ Pointure est à prendre ici au sens propre de piqûre. Louis Enoch est mort en février 1570 dans une ville assiégée, Vézelay probablement, d'une blessure au talon qu'il s'était faite avec son épée.

² Mouchillon est un mot genevois, qui correspond au français moucheron. Cf. HUMBERT, *Nouveau glossaire genevois*, s.v.

Et si n'ay plus d'ami qui mes tourmens soulage
 Par bons et doux propos,
 Ains ¹ au lieu de cela un chagrin m'endommage
 Desrobant mon repos.

Il m'assaut jour et nuict, et me fait forte guerre :
 Prenant à ce plaisir,
 Et ne sçay point hélas ! où secours aller querre ²
 Pour souler mon désir...

Adieu mon Ami, car j'aten d'heure en heure
 Atropos sans pitié,
 Qui coupe mon filet, afin que lors je meure,
 Te laissant l'amitié :

L'amitié dès longtemps entre nous ferme et stable,
 Sans en rien esbranler, ...

Laquelle aussi sera à jamais perdurable
 Tant que pourrons parler.
 Mesme moy trespasé, car ainsi le veux croire,
 De moy te souviendras...

Bien qu'il semble marquer une prédilection pour les sujets profanes, Enoc s'inspire parfois des grands thèmes de la poésie calviniste. On trouve déjà chez lui cette tendance à faire chanter à la création un hymne au Créateur qui donnera naissance, dans le dernier quart du XVI^e siècle, aux grands poèmes hexaméraux de la Réforme : les *Semaines* de Du Bartas et de Christophe de Gamon, la *Création* d'Agrippa d'Aubigné et le *Grand miroir du monde* de Joseph Duchesne.

Quand (o Dieu) j'entrepren ta grandeur exalter,
 Dont les cieux et la terre, et les eaux sont remplies :
 Et ton tresgrand pouvoir que par tout tu desplies,
 Je veux lors de la mer tout le sablon conter :

¹ Mais.

² Quérir.

Et de menus flambeaux l'infini surmonter,
 Et des nues nombrer les filles endurcies,
 Et si faudroit des mers les eaux estres noircies
 Pour pouvoir sur papier tes graces raconter.

Puis on ne peut la chose amplement bien descrire
 Que voyant on ne voit : ainsi tant plus j'admire
 Ta grandeur, lors je suis comme tout aveuglé :

Et en estant qu'un rien, je n'ay pouvoir d'attaindre
 Si haut, que de sçavoir comme il faut despaindre,
 Si veux je qu'en ce rien (mon Dieu) tu sois loué.

Enoc exploite également plusieurs des lieux communs de la pensée protestante. Son sonnet *De l'inconstance des choses*, à *Jean-Ant. Sarasin Lionnois* évoque la ronde des saisons, l'alternance de la guerre et de la paix, le soleil qui se lève, que cachent des nuages, et qui resplendit à nouveau, pour se terminer par ce vers :

Tout change sinon Dieu, qui demeure en tous temps,
 vers qui exprime la même pensée que celui de Grévin contemplant les ruines de Rome, et s'écriant :

Rien n'est éternel que la Grandeur de Dieu.

Le grand problème, si souvent retourné et repensé par les calvinistes, le problème de la chair et du péché, de la nature et de la grâce, l'obsède aussi. Et par là, comme d'autres poètes réformés, Enoc rejoint le thème de la mort. Las de cette guerre perpétuelle entre son âme et son corps, il appelle la délivrance :

Quoy ? c'est donc toujours (o chair) que tu auras
 Sur mon ame pouvoir, et luy feras la guerre
 Sans qu'elle ait loisir de secours aller querre ? ¹
 Et ne veux luy donner trèves pour son soulas ?

¹ Quérir.

Et bien, despité, fay tout ce que tu pourras,
 Si faut-il qu'à la fin du tout elle t'atterre,
 Et se rira de toy quand tu iras en terre
 Servir aux vermicieux d'un savoureux repas.

Et elle estant alors de tes liens délivre
 S'envolera aux cieux pour là en repos vivre,
 Et louer son Dieu, sans nul empeschement :

Puis à ce dernier jour, (tant elle est vertueuse)
 Ell' ne refusera ta prison ténébreuse :
 Mais aussi tu seras tout autre entièrement.

Ainsi, les *Opuscules poétiques* contiennent déjà à l'état embryonnaire la plupart des thèmes dont va s'inspirer le lyrisme huguenot dans le dernier quart du XVI^e siècle. Mais Enoc les exploite avec une certaine gaucherie. Il se sent moins à son aise pour les traiter que pour développer les lieux communs de la poésie ronsardienne. S'il les aborde, c'est surtout, semble-t-il, pour accéder au vœu de son ami Goulart.

* * *

C'est aussi à la demande de Simon Goulart, très probablement, qu'Enoc composa le grand poème inséré par Philippe de Pas dans le recueil collectif de 1574.

Ce poème est divisé en trois parties : une *complainte de Jésus-Christ contre l'homme périssant par sa faute*, une *Response de l'homme resprouvé* et une *Response de l'homme régénéré*.

Le Christ se plaint de l'ingratitude des hommes, auxquels il offre en vain le salut :

De la terre et du ciel le grand monarque suis,
 Faut il estre honteux de me faire service ?
 J'ay des biens à foison, eslargir je les puis
 Et le veux, sans chasser l'homme couvert de vice :
 Pourveu qu'il crie à moy, qui suis or' attendant,
 Mais personne ne vient la main du cœur tendant.

Pourquoi l'homme se dérobe-t-il toujours à la lumière et à la vérité ? Pourquoi s'entête-t-il à mener la chétive vie du monde ? Que mérite-t-il, sinon d'être abandonné à son sort ? Le Christ, pourtant, vient une fois encore le supplier de se laisser sauver :

Qui rejette son Dieu salut ne doit avoir,
Ains ¹ sentence de mort justement recevoir.
Voilà ton procès fait, tu vois ton juge assis,
La sentence se lit : encore y a-il grace
A tout cœur repentant, qui dans les cieus assis
Eslève vers son Christ alaigrement la face :
Demande moy mercy, repos, salut, honneur,
Et tu me sentiras de ces biens le donneur.

A cette supplication débordante d'amour succède la dure
Response de l'homme resprouvé :

Qu'enten-je bruire autour de mon oreille ?
Qui est ce fol qui si matin m'esveille ?
Hau importun, laisse moy sommeiller.
Va t'en prescher à meilleure aventure
En autre endroit, car de t'ouir n'ay cure,
Et ne me veux avecques toy lier.

Le réprouvé préfère sa quiétude insouciant, la jouissance de ses biens matériels. La parole du Christ, « qui apporte la guerre sous le voile de la paix », lui est odieuse :

Qu'il me délaisse un peu la terre ronde :
Et soit au Ciel à jamais croupissant.
Par dessus moy personne je ne sache :
Et si quelqu'un trop importun me fasche,
Et veut de près ma vie recercher ;
Soit assuré de sentir en peu d'heure,
Que près de moy je n'accorde demeure
A ces docteurs qui me veulent prescher.

¹ Mais.

Enfin, dans un dernier sursaut de révolte, il s'écrie :

Règne en tes cieux ; je ne veux que la terre. . .

En moy je vy, et n'ay de ta présence
Aucun a faire. Ores j'ay jouissance
En grande paix de tous mes beaux désirs.
Aille vers toy ceste bande insensée,
Qui adorant une vaine pensée,
Au monde n'a ni repos ni plaisirs.

La *Response de l'homme régénéré*, toute de soumission et de reconnaissance, complète le triptyque.

Cet étrange poème, traité de façon réaliste et très humaine, ne participe en rien de la fadeur et de la mièvrerie des œuvres édifiantes. Enoc, malheureusement, ne pouvait mettre au service de sa grandiose conception dramatique qu'un médiocre talent de versificateur. Mais la sincérité de ses convictions supplée en partie aux insuffisances de la forme.

* * *

A l'époque où il écrit ces vers, notre poète mène à nouveau une existence morne et douloureuse. Il aime et n'est pas aimé. Un jour, ses pas errants le conduisent au confluent de l'Arve et du Rhône, à la Jonction, comme disent les Genevois. Dans ce lieu que chanteront plus tard Chénier et Shelley, et dont Tœppfer fera le théâtre d'une de ses *Nouvelles genevoises*, il épanche sa douleur, cherchant dans la nature un refuge contre la cruauté de sa dame :

Dans le coin recelé d'un petit bois plaisant,
Où l'Arve impétueuse au Rhosne se marie,
Je meine, CHANFETU, une fort triste vie,
Contre quelque peuplier mon chef las reposant :

Là aux eaux, aux oiseaux, aux arbres vay disant
La playe que m'a fait une douce ennemie,
Qui n'a de me guarir encor' aucune envie,
Qui pis est mon brasier elle va attisant :

Les murmurantes eaux, les arbres, les oiseaux,
Par leur bruit ont pitié de mes pesans travaux,
Et tachent d'alléger mon langoureux martire :

Mais hélas ! entre tous ceste fille de l'aer,
Amoureuse jadis, ne cesse de parler
Après moy, et mon mal piteusement soupire.

Après trois ans d'amour malheureux, Enoc quitte Genève pour n'y plus revenir. En partant, il adresse cet adieu à sa ville natale :

O fameuse cité, où j'ay pris ma naissance,
Et qui m'as en ton sein si long temps retenu,
Estant sur mes vingt ans le captif devenu
D'une jeune beauté, par fatale ordonnance,
Laquelle dès ce temps n'a donné allégeance
A mon mal déploré, qui luy est trop connu ;
Et me fait perdre encor' à ce que j'en ay veu,
D'estre un jour soulagé toute mon espérance :

Adieu, belle cité, adieu pour tout jamais,
Adieu, tu ne verras ton enfant désormais,
Las ! puisqu'ainsi le veut ma Maitresse cruelle.

Or après mon départ si je suis regretté,
Di tousjours : il partit, estant trop mal traité
D'une à qui par trois ans, il fut bien fort fidèle.

Enoc se rendit à Lyon, où il demeura, semble-t-il, jusqu'à sa mort. Il s'y lia avec Joseph Duchesne, seigneur de la Violette, médecin, poète et diplomate d'origine gasconne, qui devint par la suite bourgeois de Genève et même membre du Petit Conseil avant de finir ses jours à la cour de France, en qualité de médecin ordinaire d'Henri IV. Il s'y lia également avec un gentilhomme bourguignon, Jacques de La Fin, qui joua dans guerres de religion et dans les luttes qui précédèrent l'avènement d'Henri IV un rôle très suspect.

Enoc dédia à ce Jacques de La Fin les vers amoureux écrits en l'honneur de sa belle Genevoise. Le recueil parut

en 1578 à Lyon, chez Barthélémy Honorat. Enoc l'a publié sous son nom de Pierre de la Meschinière et lui a donné le titre pédant de Céocyre, qui semble tiré des mots grecs *καίω*, brûler et *καρ*, le cœur.

L'ouvrage ne présente en apparence pas grand intérêt. Les thèmes froids et livresques qui sont de règle dans les « Amours » inspirés de Ronsard et dans les canzonieri pétrarquistes y sont abondamment exploités. Mais, en le lisant attentivement, on est saisi, malgré l'ennui et la médiocrité de bien des vers, par la sensibilité et l'austère chasteté de l'inspiration. Ces plaintes prennent par moment un accent de sincérité qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans un recueil de ce genre. Elles expriment une souffrance réelle et vécue, ce qui leur donne l'attrait d'une confession.

Observer aux prises avec l'amour un calviniste genevois austère et fervent, un des chantres de ce *solī deo gloria* que Calvin avait fait entonner à sa cité d'adoption, voilà une occasion unique. Une jeunesse à Genève, dans le collège fondé par le réformateur, a marqué définitivement Enoc. Il a entendu, jour après jour, les sermons auxquels les escoliers étaient tenus d'assister. Dans la maison qu'habitait son père, à la rue du Perron, il a souvent vu entrer Calvin, Viret, Théodore de Bèze, et il les a entendus converser. Aux heures tragiques de la Réforme, il a vécu dans cette ville vers laquelle affluaient tant de réfugiés, dans laquelle circulaient tant de ministres de la Parole de Dieu, tant d'hommes célèbres et de guerriers. C'est là qu'il a appris la Saint-Barthélemy et le massacre de son ami Goudimel. Dans cette ambiance, il a connu le bonheur. Il regrette Genève quand il la quitte. Amant malheureux, c'est à Dieu qu'il demande consolation, se soumettant à lui et répétant les paroles de l'oraison dominicale : « Que ta volonté soit faite. »

Tout cela, il le raconte dans sa *Céocyre*, à laquelle appartiennent le sonnet à Chanfetu et les adieux à Genève cités un peu plus haut. Mais, si c'est auprès de Dieu qu'il cherche le soulagement de ses peines, c'est à Ronsard qu'il emprunte le langage de sa confession. Etant devenu « dans l'avril de son âge » le « captif d'une jeune beauté », dit-il dans sa préface,

il a entrepris de composer des vers pour se consoler. Au moment où il allait « s'engloutir dans l'abîme de désespoir », Jacques de la Fin l'a « conduit au port du salut » en lui exposant « que Dieu en avoit ordonné autrement qu'il n'avoit estimé... et qu'il falloit ranger ses affections à sa volonté ».

Le lecteur est frappé par l'exceptionnelle chasteté de ce recueil amoureux. Enoc l'en avertit dans sa préface : « On ne verra en ce livre rien autre qu'un amour chaste, comme aussi ma volonté et affection n'estoit autre, et le but auquel je tenday honneste, et licite par les loix divine et humaine : et point une impudicité effrenée n'appétant que la jouissance, comme plusieurs d'aujourd'huy si lascifs en leurs escrits, que le papier rougist pour eux devant les yeux des personnes honnestes. » Cet ascétisme cherchant à mâter le désir charnel pour ne laisser subsister qu'un amour spirituel donne à la *Céocyre* un accent très particulier, qui tranche sur la banalité des recueils amoureux de la fin du XVI^e siècle.

Mieux que quiconque, Enoc devait comprendre et goûter le *Chant dorique de l'amour célesté* que son ami Joseph Duchesne fit paraître en 1883 à la suite de sa *Morocosmie*. A la gloire de ce poème, il composa une ode où l'on perçoit encore l'écho de son aventure sentimentale :

L'Amour que du Chesne icy chante, ...
 L'amour que du Chesne icy vante
 D'amour divin tout transporté,
 N'est pas un amour qui martire,
 N'est pas un amour qui désire
 Pour compaigne la volupté.
 Un amour suyvi de folie,
 Un amour meurtrier de la vie,
 Un amour masqué par dehors
 De toute douceur et liesse,
 Cachant au dedans la tristesse,
 Et le regret minant les corps : ...

Vers la fin de sa vie, Enoc publia encore des *Tableaux de la Vie et de la Mort*. Ce titre montre quelles étaient res-

tées ses préoccupations. Les circonstances nous ont empêché de prendre connaissance du seul exemplaire connu, qui se trouve à la Bibliothèque mazarine et porte la date de 1617. Rien ne prouve que ce soit la première édition, ni qu'Enoc ait été encore en vie à cette date ¹.

La dédicace au baron de Montboissier, d'Aubusson, Boissonnelle, etc., pourrait donner quelque indication, car ce baron semble bien n'être autre que Jacques de La Fin. Nous n'avons malheureusement pas pu déterminer quand mourut ce personnage, que le Maréchal de Biron avait blessé de deux coups de pistolet sur le Pont Neuf en 1602 sans le tuer. Il peut fort bien avoir vécu jusqu'en 1617, et Enoc aussi.

Telle est, esquissée à grands traits, la figure de ce Genevois exilé à Lyon, poète mineur, certes, mais qui participa au grand effort de la Réforme pour créer une école poétique. Ses vers révèlent une âme sensible, et une personnalité attachante, en qui convergeaient des courants religieux et littéraires contradictoires. Par la forme, ils se rattachent à Ronsard et à la Pléiade. Par l'inspiration, en revanche, ils sont bien genevois et calvinistes.

¹ Henri FRIDERICH, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, fait mourir Pierre Enoc en 1590. Nous ignorons d'où il a tiré ce renseignement, et doutons qu'il mérite créance.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

ŒUVRES DE PIERRE ENOC

1. *Opuscules poétiques*, parus à Genève, chez Jacob Stoer en 1572. Il existe de cet ouvrage un exemplaire à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris.
2. Un sonnet liminaire signé P. Enoc G. (Pierre Enoc Genevois) et un poème de 424 vers divisé en trois parties (*Complainte de Jésus-Christ à l'homme périssant par sa faute, Response de l'homme resprouvé et Response de l'homme régénéré*), signé L.M. (La Meschinière) dans les *Poesmes chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs*, Genève, 1574. Il existe des exemplaires de ce recueil à la Bibliothèque publique de Genève, à la Bibliothèque de la Faculté libre de théologie à Lausanne, à la Bibliothèque Nationale, à Paris et à la Bibliothèque protestante, à Paris).
3. Un sonnet liminaire signé P.D.L.M. (Pierre de la Meschinière) dans Joseph Duchesne, *ad Jacobi Auberti Vindobonensis de ortu et causis metallorum contra chymicos explicationem*, Lyon, 1575.
4. *La Céocyre* de Pierre de la Meschinière, Lyon, Barthélémy Honorat, 1578. Il existe deux exemplaires de cet ouvrage à la Bibliothèque de l' Arsenal à Paris.
5. Deux quatrains, une ode et un sonnet dans Duchesne, *La Morocosmie ou de la Folie, Vanité et Inconstance du Monde*, Jean de Tournes, Lyon, 1583.
6. *Petits tableaux en quatrains (sic) de la vie et de la mort*. Par M. Pierre Enoc G. (Maître Pierre Enoc, Genevois), paru à Lyon chez Antoine Huguetan en 1617. Il existe de cet ouvrage un exemplaire à la Bibliothèque Mazarine, à Paris.

ÉTUDES SUR PIERRE ENOC

Il n'a paru sur Pierre Enoc aucune étude d'ensemble. Théophile Dufour a consulté à l' Arsenal et à la Mazarine les exemplaires des *Opuscules poétiques*, de la *Céocyre* et des *Tableaux de la vie et de la mort* qui s'y trouvent; il a aussi fait des recherches biographiques à Genève, où ses notes sont conservées aux Archives d'Etat.

On trouvera sur Enoc des renseignements succincts dans divers dictionnaires et ouvrages bibliographiques. Colletet, La Croix du Maine et Duverdier l'ont mentionné. *La France protestante* des frères Haag (on consultera de préférence la 2^e édition) lui consacre une colonne.

M. Marcel Raymond, dans son ouvrage sur *L'influence de Ronsard sur la poésie française* (Tome II, pp. 147-153), le situe par rapport aux principaux courants de la poésie française de son temps.